

SOINS INTENSIFS

Code de confidentialité: _____

SI Chirurgie: entrée 12, route 1262

- ☐ Réception: 09 332 27 86
- ☐ Unité 1: 09 332 64 91
- ☐ Unité 2: 09 332 64 92

SI Chirurgie – Chirurgie cardiaque: entrée 12, route 1262

- ☐ Réception: 09 332 27 86
- ☐ Unité 3: 09 332 64 93
- ☐ Unité 4: 09 332 47 38

SI Médecine interne: entrée 12, route 1540

- ☐ Réception: 09 332 67 82
- ☐ Unité 5: 09 332 67 50
- ☐ Unité 6: 09 332 67 60
- ☐ Unité 7: 09 332 67 70

SI Pédiatrie: entrée 10, route 1010

- ☐ Réception: 09 332 35 16

Centre des brûlés: entrée 12, route 280

- ☐ Réception: 09 332 34 90

CONTENU

01	Information générale	4
02	Consentement éclairé	5
03	Visiter	6
04	Quelques consignes	7
05	Le service et les départements	8
06	Équipe spécialisée	10
07	Précautions prévention des infections	12
08	Communication	13
09	Information pratique	14
10	Recherche scientifique et utilisation des données	15
11	Droits Des Patients	17
12	Enquête de satisfaction	17

01 INFORMATION GÉNÉRALE

Votre partenaire ou membre de votre famille a été admis en soins intensifs. Cette admission était nécessaire en raison de la gravité de son état ou du risque de complications graves ayant un impact sur le fonctionnement des organes vitaux.

Au service de soins intensifs, nous surveillons étroitement les fonctions corporelles telles que la conscience, la pression artérielle, le rythme cardiaque, la respiration et le fonctionnement d'autres organes. Nous soutenons des organes qui ne fonctionnent pas correctement avec un équipement spécialisé.



02 CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Interventions standards

Différentes procédures peuvent être réalisées pendant l'hospitalisation:

- ▲ Collecte de sang pour analyse.
- ▲ Placement des cathéters (dans une artère ou dans une veine profonde).
- ▲ Placement des sondes (sonde gastrique, sonde vésicale).
- ▲ Placement de tubes (drains) dans la poitrine ou la cavité abdominale pour l'évacuation de l'humidité ou de l'air.
- ▲ Placement d'un tube dans la trachée et commencement de la respiration artificielle.
- ▲ L'administration de médicaments tels que des médicaments régulant la pression artérielle, des antibiotiques, mais aussi des stupéfiants.
- ▲ Administration de sang ou de produits sanguins.
- ▲ Imagerie: rayons X des poumons, mais aussi scans et échographie.

Ces **interventions standards** font partie de la routine quotidienne du service. Nous ne demandons pas toujours explicitement l'autorisation pour ces interventions: elles sont nécessaires et doivent pouvoir être mises en œuvre rapidement si l'état de santé du patient change. Si vous avez des questions, vous pouvez toujours en discuter avec le médecin traitant ou l'infirmière.

Procédures spéciales

En plus de ces activités quotidiennes, il peut arriver que le patient ait également besoin de procédures plus spécialisées.

Chaque procédure comporte naturellement un certain risque (qui est en partie déterminé par l'état du patient). Le médecin traitant en discutera avec vous. Votre approbation orale sera notée dans le dossier médical.

Il peut également arriver qu'une procédure spécialisée ou une intervention chirurgicale soit si urgente qu'il n'y ait pas de temps pour la consultation. Dans l'intérêt du patient, l'équipe médicale prend alors une décision éclairée. Ensuite, vous recevrez toutes les informations nécessaires sur la nature et la raison de la procédure.

03 VISITER

- ▲ Maintenir un contact régulier avec votre proche est important. Les visites peuvent parfois être stressantes ; nous vous demandons donc de **limiter les visites à deux personnes**. L'infirmière ou le médecin peut gérer la visite en fonction du bien-être ou de la charge de travail de votre proche.
- ▲ Nous vous demandons de **prendre rendez-vous** à l'avance (oralement ou par téléphone).
- ▲ Votre visite est importante. Vous êtes les bienvenus entre 15 h et 21 h. Pour garantir le bon déroulement de votre visite, nous proposons **deux horaires de visite** par jour.
- ▲ Nous vous demandons de **toujours vous présenter à l'entrée**. Pour votre première visite, vous pouvez vous présenter via l'interphone de la réception. On viendra vous chercher à l'entrée de notre service. Pour les visites suivantes, vous pouvez sonner à la porte de l'unité où se trouve votre proche et vous serez mis en relation avec l'infirmière, qui pourra vous ouvrir automatiquement la porte à distance.
- ▲ Par respect pour les autres patients de l'unité et pour le bon fonctionnement de notre service, nous vous demandons de ne pas circuler dans l'unité. Pour toute question urgente, veuillez sonner au chevet du patient.
- ▲ Pour les visites d'**enfants de moins de 12 ans**, nous recommandons une préparation et une surveillance. Il est préférable d'en discuter au préalable avec l'infirmière ou le médecin. La brochure « Raf la girafe en réanimation » vous aidera à préparer cette visite.
- ▲ Les **horaires de visite adaptés** au patient et à sa famille sont négociables et seront déterminés en consultation.
- ▲ Il est possible qu'un **examen, un traitement ou des soins** soient nécessaires pendant la visite. Dans ce cas, nous vous demanderons de quitter le service.

04 QUELQUES CONSIGNES

Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes aux soins intensifs :



- Vous pouvez recevoir des **informations** sur l'état de santé de votre proche **par téléphone** 24 h/24 et 7 j/7, mais nous vous demandons de ne pas appeler pendant les soins, de 7 h à 10 h. Veuillez conserver votre code de confidentialité à portée de main.



- Il y a **deux visites par jour**.



- Rendez visite à votre proche entre **15 h et 21 h**.



- Vous pouvez rester avec votre proche **60 minutes par visite**.



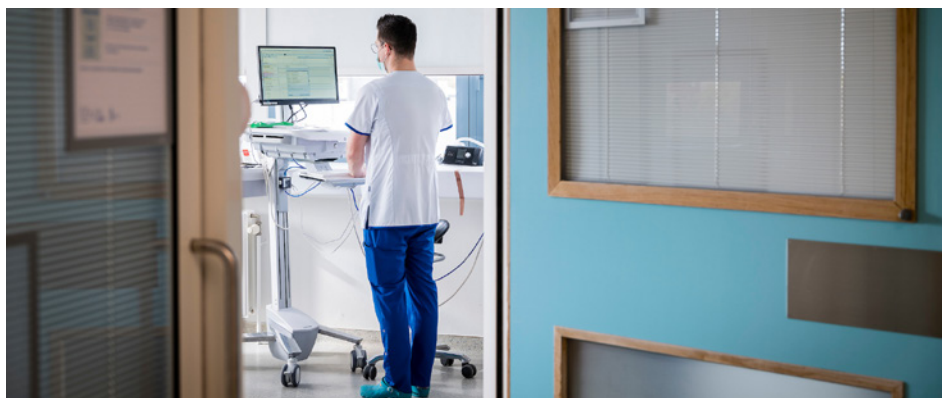
- Nous vous demandons de limiter le nombre de visiteurs à **deux par visite**.



- Désinfectez-vous les mains** avant et après la visite.

Nous vous remercions par avance de votre coopération au nom de toute l'équipe.





05 LE SERVICE ET LES DÉPARTEMENTS

Chef de l'unité de soins intensifs: prof. dr. Dominique Benoit

SI Chirurgie (unités 1 et 2)

Entrée 12, route 1262

L'unité de soins intensifs de chirurgie comprend deux unités totalisant 16 lits. Les patients y sont admis après un accident ou une intervention chirurgicale majeure pour un diagnostic, un traitement et des soins urgents.

Unités 1-2

- ▲ Médecins : prof. dr. Kirsten Colpaert, prof. dr. Liesbet De Bus, prof. dr. Jan De Waele, prof. dr. Eric Hoste, prof. dr. Sandra Oeyen, dr. Carl Roosens, dr. Klaas Vanderbiest, dr. Lander Vanhulle
- ▲ Infirmière en chef : Veerle Bosschem

Plateau SI Chirurgie - Chirurgie cardiaque (unités 3 et 4)

Entrée 12, route 1262

Le plateau Chirurgie de soins intensifs - Chirurgie cardiaque se compose de quatre unités avec un total de 16 lits. Les patients gravement malades et les patients ayant subi une intervention chirurgicale sont admis dans le service. Les patients sont admis pour un diagnostic, un traitement ou des soins urgents.

Unité 3-4

- ▲ Médecins: dr. Ingrid Herck, dr. Harlinde Peperstraete, dr. Wim Vandenberghe, dr. Hannah Schaubroeck, dr. Lien Van Laethem
- ▲ Infirmière en chef: Ellen De Feyter

SI Médecine interne (unités 5, 6 et 7)

Entrée 12, route 1540

Le Département de soins intensifs de médecine interne se compose de trois unités avec un total de 14 lits. Les patients atteints de maladies internes doivent être admis pour un diagnostic, un traitement ou des soins urgents.

- ▲ Médecins: prof. dr. Pieter Depuydt, dr. Patrick Druwé, dr. Joris Vermassen, dr. Jan Fierens
- ▲ Infirmière en chef: Jo Vandenbossche

SI Pédiatrique

Entrée 10, route 1010

Ce service de soins intensifs pour les enfants jusqu'à 15 ans dispose de 14 lits. Une brochure d'information spécifique sur ce département est disponible.

- ▲ Médecins: dr. Emma Beel, dr. Evelyn Dhont, dr. Annick de Jaeger, dr. Tom Schepens, dr. Ann Verrijckt, dr. Jef Willems
- ▲ Infirmière en chef: Dries Neyrinck

Centre des brûlés

Les patients peuvent également être admis en soins intensifs au Centre des brûlés de l'hôpital universitaire de Gand (entrée 12, route 280).

- ▲ Médecins : prof. dr. Kirsten Colpaert, prof. dr. Liesbet De Bus, prof. dr. Jan De Waele, dr. Jan Fierens, prof. dr. Eric Hoste, prof. dr. Stan Monstrey, prof. dr. Sandra Oeyen, dr. Carl Roosens, dr. Klaas Vanderbiest, dr. Lander Vanhulle
- ▲ Infirmière en chef : Tine Nuytens

06 ÉQUIPE SPÉCIALISÉE

Médecins

L'équipe de médecins est composée de médecins spécialistes avec une reconnaissance particulière en soins intensifs. Ces intensivistes ne travaillent que dans les services de soins intensifs et déterminent la politique médicale des patients à SI 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Ils sont accompagnés en cela par des médecins spécialistes en formation. Des modifications importantes de la politique ont naturellement toujours lieu en consultation avec les médecins traitants.

Infirmières

Les infirmières du SI sont spécialement formées pour le suivi et les soins des patients gravement malades. L'infirmière vous parlera lors de votre visite.

Les infirmières travaillent en trois équipes: de 7 h à 15 h, de 14 h à 22 h et de 22 h à 7 h. Pendant l'admission, vous pouvez rencontrer différentes infirmières qui soignent votre partenaire ou membre de votre famille.

Aides-soignants

Dans certains services, les infirmiers sont assistés par des aides-soignants lors des soins et du suivi de votre proche.

Psychologues

Le psychologue peut être consulté sur les problèmes psychologiques et les besoins de soutien, tant du patient que de la famille. Si vous souhaitez un soutien psychologique, vous pouvez en discuter avec l'équipe soignante.

Ergothérapeutes

L'ergothérapeute utilise les activités quotidiennes pour optimiser l'indépendance et la qualité de vie. Ils fournissent également des conseils sur les aides et le positionnement de patient.

Physiothérapeutes

Les physiothérapeutes assurent une rééducation maximale pour maintenir les articulations et les muscles du patient dans les meilleures conditions possibles. Ils jouent également un rôle important dans le soutien de la respiration.

Assistantes sociales

Pour toutes vos questions sur les aspects sociaux, financiers et administratifs pendant et après l'hospitalisation, vous pouvez prendre rendez-vous avec l'assistante sociale via l'infirmière.

Employés administratifs

Le **personnel administratif** est responsable de l'accueil et de l'archivage. Vous pouvez les contacter pour toutes sortes d'informations pratiques ou administratives concernant les certificats d'absence, les documents d'assurance, etc.

Employés de la logistique et de la maintenance

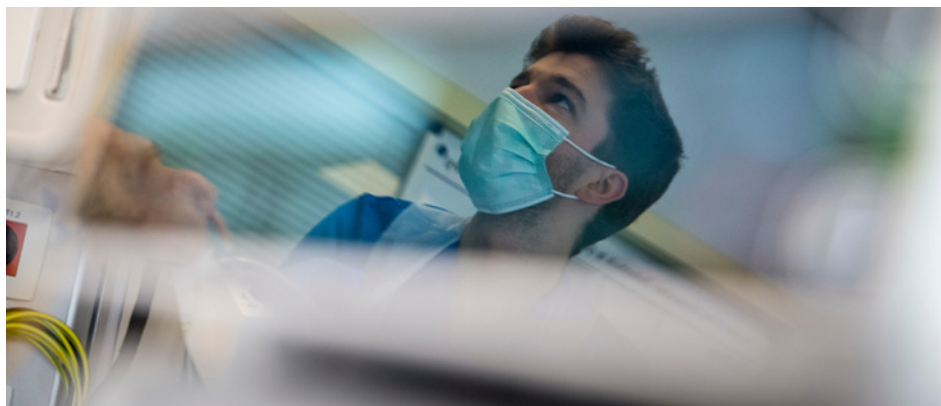
Le service emploie également du personnel de logistique et de maintenance qui assure la désinfection et la disponibilité permanente du matériel de santé ainsi que le nettoyage des locaux.

Stagiaires

Puisque nous sommes un centre de formation, vous rencontrerez également des stagiaires de différentes disciplines. Vous pouvez les reconnaître par la bande orange sur leur badge.

Bénévoles

Certains services comptent des bénévoles. Avec l'accord de votre proche, ils peuvent vous accompagner et vous soutenir. Ils peuvent également vous écouter en tant que visiteur.



07 PRÉCAUTIONS PRÉVENTION DES INFECTIONS

- ▲ Les patients en soins intensifs sont très sensibles aux infections. C'est pourquoi nous vous demandons de vous désinfecter les mains avec de l'alcool à la main avant et après la visite. Vous trouverez les flacons d'alcool à main à l'entrée du service, dans chaque unité et chez chaque patient.
- ▲ Si vous visitez pour la première fois et qu'une carte multicolore est accrochée à la porte de la chambre ou au lit du membre de votre famille, parlez-en d'abord à l'infirmière. Il / elle vous donnera plus d'informations et vous expliquera quelles mesures supplémentaires vous devez prendre avant de pouvoir rendre visite au patient.
- ▲ Dans l'intérêt de tous les patients, nous vous demandons de coopérer et de suivre au mieux les conseils des médecins et infirmières.
- ▲ Les fleurs et les fruits (en cadeau) ne sont pas autorisés pour des raisons d'hygiène.
- ▲ Ne venez pas si vous vous sentez malade, enrhumé ou grippé.



ISOLATIE

BIJ OVERDRACHT VIA DE

LUCHT

VOLG DEZE RICHTLIJNEN ALTIJD IN COMBINATIE MET DE STANDAARDVOORZORGEN

	Medewerker met meer dan 15 min. contact	Medewerker met minder dan 15 min. contact	Bezoeker (voor en na) Patiënt verlaat kamer (voor en na)
HANDEN ONTSMETTEN			
MASKER	 FFP2		
BESCHERMBRIL / GEZICHTSSCHERM (FACE SHIELD)	 of		

VENTILATIE VAN DE KAMER | Deur gesloten, HEPA-filter en verluchten

SCHOONMAAKPRODUCTEN | Hou bij ontslag rekening met de sedimentatietijd (standaard 2 u.)

08 COMMUNICATION

L'équipe d'SI attache une grande importance à une bonne information et à un soutien psychosocial pour les patients et les membres de leur famille.

- ▲ Nous apprécions d'être contactés par **1 personne de contact**. Déterminez dans le cercle familial immédiat qui agira comme personne de contact entre les infirmières et les médecins et la famille. Cette personne de contact peut demander des informations sur l'état de santé du membre de la famille qui a été admis via un numéro de téléphone fourni par l'infirmière lors de son admission. Nous sommes disponibles par téléphone 24h / 24.
- ▲ Veuillez avoir votre **code de confidentialité** à portée de main lors de votre appel. Les quatre derniers chiffres du numéro d'épisode du patient constituent le code de confidentialité. Ce code vous permet de vous renseigner sur l'état de santé de votre proche par téléphone.
- ▲ Pour garantir le bon déroulement des soins de votre proche, nous vous demandons, si possible, **d'éviter d'appeler entre 8h et 10h**.
- ▲ La personne de contact peut également donner **son numéro** à l'infirmière de l'unité. En cas de changements importants dans l'état du patient ou en cas de sortie, l'infirmière en informera la personne de contact.
- ▲ Les **informations médicales** ne sont pas transmises par téléphone. Vous pouvez consulter le médecin traitant pour cela. Pour des raisons pratiques, cela se fait de préférence lors de la visite de l'après-midi.
- ▲ Pour les **locuteurs non natifs**, nous pouvons faire appel à un interprète. Contactez l'infirmière pour cela.
- ▲ Si un séjour plus long en soins intensifs est suspecté, il peut être utile, tant pour le patient que pour les personnes de son environnement, de tenir un **journal**. Sur demande, vous pouvez obtenir un journal de l'infirmière.



09 INFORMATION PRATIQUE

Bijoux et objets de valeur

Les bijoux et objets de valeur sont remis à la famille le plus rapidement possible ou sont conservés au bureau d'inscription et d'enregistrement à l'entrée 11.

Stationnement

- Prenez un ticket en entrant sur le campus.
- Lorsque vous quittez l'hôpital, vous payez des frais de stationnement à l'une des machines. Les patients dont le ticket de parking a été validé lors de l'inscription paient le tarif des soins. Les visiteurs paient automatiquement le tarif du visiteur.
- Vous trouverez les bornes de paiement au rez-de-chaussée du parking, dans les halls d'entrée des entrées 12, 50 et 40 et à hauteur de C. Heymanslaan.
- Après paiement, vous avez 30 minutes pour quitter le campus. Ensuite, vous devez payer un supplément. Vous pouvez payer avec bancontact et visa.
- Pour les patients admis, après quinze jours d'admission, un abonnement de parking est émis par patient avec une validité limitée (en principe 2 semaines). Vous recevrez ensuite un formulaire
- qui vous permettra de retirer votre abonnement à l'accueil central (entrée 11).

Frais de stationnement pour les visiteurs

Temps de stationnement	Tarif
0 - 30 min	gratuite
31 min - 3 heures	6,5 euro
Plus de 3 heures	6,5 euro + 1,5 euro par heure supplémentaire
Maximum = tarif journalier	12 euro

10 RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET UTILISATION DES DONNÉES

UZ Gent est un hôpital universitaire. Des recherches scientifiques sont aussi menées au service de soins intensifs. La recherche scientifique vise à accroître les connaissances médicales afin de pouvoir encore mieux traiter les patients à l'avenir. Cette recherche est très importante mais toujours secondaire par rapport à notre tâche principale, à savoir offrir les meilleurs médicaments et soins possibles.

Pour garantir la qualité de nos soins, il est important de suivre les résultats de nos traitements et de les comparer à ceux d'autres hôpitaux, tant au niveau national qu'international. Ce **contrôle de qualité** nous permet d'identifier et de corriger les points à améliorer. Chaque examen doit être soumis à l'avance au comité d'éthique médicale de l'hôpital. La recherche ne peut commencer qu'après approbation formelle.

Il existe **deux types de recherche différents** :

- ▲ Avec la **recherche interventionnelle**, le patient (ou son représentant) est toujours invité à l'avance à participer ou non. Avec un tel examen interventionnel, des procédures supplémentaires sont effectuées (par exemple, donner des médicaments, prélever un échantillon de sang supplémentaire, évaluer une nouvelle technique). Vous recevrez alors toujours des informations détaillées (oralement et par écrit). Ce n'est que si le patient (ou son représentant légal) donne son **consentement formel et écrit** que le patient peut participer à l'étude.
- ▲ Il existe également des **recherches observationnelles**. Il n'y a pas de procédures supplémentaires pour ce type de recherche. Nous utilisons ensuite uniquement la progression de la maladie du patient qui figure déjà dans le dossier médical. Ces données sont toujours codées avant que les chercheurs puissent les utiliser. Nous ne demandons pas toujours votre autorisation explicite d'utiliser les données pour une telle étude d'observation, mais nous souhaitons toutefois vous informer par le biais de ce document. Vous trouverez également plus d'informations sur le portail patient et le site web de l'hôpital universitaire de Gand. Vous avez le droit de refuser à tout moment que vos données soient utilisées à de telles fins. Vous pouvez le faire par courriel à hoofdarts@uzgent.be ou par courrier à Hoofdarts, Corneel Heymanslaan 10, 9000 Gand.

Il y a actuellement 3 projets de recherche observationnelle en cours. Les deux projets ont été approuvés par les comités d'éthique médicale des différents hôpitaux.

- ▲ Le «**M@tric Project**» est un projet soutenu par des fonds du gouvernement flamand. Elle est réalisée en collaboration avec les hôpitaux universitaires de Louvain et d'Anvers. Pour l'étude, les données des patients au soin intensif sont complètement anonymes et utilisées pour des recherches avancées.

- ▲ Le «MICA Project» collecte des données codées sur les patients dans les hôpitaux belges pour le suivi de la qualité et l'analyse comparative. Vos données personnelles peuvent être transférées hors de l'EEE. Cela n'aura lieu que si des garanties suffisantes ont été mises en œuvre pour protéger vos données personnelles.
- ▲ Le 'Projet d'enregistrement des traumatismes' collecte les données des patients présentant des blessures graves et complexes après un accident grave. Ces données sont cryptées, puis comparées avec celles d'autres grands centres de traumatologie aux Pays-Bas et à l'étranger. Cette comparaison (benchmarking) est nécessaire à notre accréditation en tant que centre de traumatologie majeur suprarégional (niveau 1) et garantit la qualité des traitements souvent complexes prodigués à ces patients.

Utilisation des données

Si vous vous opposez à ce que les données du patient soient utilisées de manière cryptée pour la recherche observationnelle, vous pouvez le signaler au médecin traitant. Votre objection sera alors notée dans le dossier patient. Les données des patients ne sont ensuite utilisées pour aucun projet de recherche.

L'hôpital universitaire de Gand a élaboré une réglementation en matière de protection de la vie privée lors du traitement des données personnelles des patients. Vous pouvez consulter la réglementation et la loi via www.uzgent.be/persoonlijke-levenssfeer ou aux bureaux d'enregistrement. Vous trouverez toutes les informations sur la protection de vos données sur www.uzgent.be/gegevensbescherming.



11 DROITS DES PATIENTS

Les droits des patients sont décrits en détail sur le site Internet de l'UZ Gent:

www.uzgent.be/mijnrechten (uniquement en Néerlandais).



12 ENQUÊTE DE SATISFACTION

Nous voulons constamment améliorer la qualité de nos soins. Vos commentaires peuvent nous y aider.

Via le code QR, vous trouverez un questionnaire pour les membres de la famille (partenaire, famille, amis) des patients admis au service de soins intensifs. La participation à cette évaluation de la qualité est volontaire. Le remplissage prend environ 5 minutes. Vous pouvez également participer à l'enquête de satisfaction sur www.uzgent.be/tevredenheidsbevraging-intensieve-zorg.



Merci d'avance pour votre coopération!

NOTES OU QUESTION

Soins intensifs

www.uzgent.be/intensieve-zorg

Cette brochure a été développée uniquement pour une utilisation au sein de l'UZ Gent. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans une base de données automatisée ou rendue publique sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable d'UZ Gent.

Universitair Ziekenhuis Gent
C. Heymanslaan 10 | B 9000 Gent
T +32 (0)9 332 21 11 | E info@uzgent.be

www.uzgent.be